

## Comment remplacer un passeport abîmé ?

Si votre passeport est détérioré, vous pouvez demander son renouvellement.

La procédure et le coût sont les mêmes que lors d'un [renouvellement du passeport](#).

Si votre passeport est détérioré, vous pouvez demander son renouvellement.

La procédure et le coût sont les mêmes que lors d'un [renouvellement du passeport](#).

### Passeport

#### Pour un majeur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Passeport perdu](#)

[Passeport volé](#)

[Passeport en urgence](#)

#### Pour un mineur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Passeport perdu](#)

[Passeport volé](#)

[Passeport en urgence](#)

### Questions – Réponses

- [Comment remplacer une carte d'identité abîmée ?](#)

### Toutes les questions réponses

### Où s'informer ?

- Si vous avez besoin d'aide pour accomplir la démarche :  
[France Services / Maison de services au public](#)

### Textes de référence

- [Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 5-1 – Pièces à fournir pour un renouvellement](#)
  - [Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 6-1 – Empreintes et photo](#)
  - [Code général des impôts : articles 953 à 955](#)
- Prix du passeport
- [Code général des impôts : article 1043 A – Montant en Guyane](#)
- Prix en Guyane
- [Décret n°81-778 du 13 août 1981 fixant le tarif des droits à percevoir dans les chancelleries diplomatiques et consulaires et, en France, par le ministère des relations extérieures](#)
- Prix à l'étranger
- [Arrêté du 5 février 2009 relatif aux photos d'identité produites pour une demande de passeport](#)
  - [Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 10 – Retrait du passeport](#)
  - [Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 4 – Durée de validité](#)
  - [Arrêté du 27 avril 2017 relatif aux conditions d'envoi d'un passeport à l'étranger](#)



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)